Écrit par Ministère de la santé
Mercredi, 22 Octobre 2014 15:09 -

Dans le cadre du dispositif de lutte contre le **virus Ebola**, Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, a tenu ce jour au ministère un point d'information à destination de l'ensemble des représentants des professionnels de santé, médicaux et non médicaux, libéraux et hospitaliers.

La ministre a salué leur engagement dans la préparation de la France à la prise en charge d'un éventuel patient d'Ebola sur le territoire national.

Marisol TOURAINE leur a rappelé le cadre de prise en charge de toute personne susceptible de présenter les symptômes de la maladie et les a invités à relayer largement les conduites à tenir au sein de leurs réseaux professionnels et auprès de leurs patients. La ministre a par ailleurs demandé qu'une réunion d'information soit organisée très prochainement dans chaque établissement de santé pour informer les professionnels de santé et répondre à leurs questions. Elle s'est enfin engagée à ce que chaque réunion institutionnelle organisée au ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, comprenne systématiquement à l'ordre du jour un point d'information sur Ebola.

Marisol TOURAINE a indiqué que se tiendrait dans les prochains jours un exercice grandeur nature impliquant les SAMU de chaque département et les 12 établissements de santé de référence (ESR) habilités à prendre en charge les cas possibles ou confirmés de maladie à virus Ebola.

La ministre poursuivra les échanges réguliers qu'elle a engagés avec les professionnels de santé depuis le début de la préparation de la France à la gestion du virus Ebola. Une nouvelle réunion se tiendra dans un mois au ministère pour faire le point sur les actions engagées et les besoins des professionnels.